

RWANDAISE



AMBASSADE A PARIS

N° AF/0199/A.M.

Paris, le 30 mars 1993

Le Colonel NTAHOBARI Sébastien
Attaché Militaire près l'Ambassade
du Rwanda à Paris

au

Général de Brigade SPEIDEL H. Helmut
Attaché de Défense près l'Ambassade
d'Allemagne à Paris

Objet :

Demande d'aide en équipement
de déminage, de détection et
de balisage.

Mon Général,

1. Comme vous le savez, le Rwanda vit une guerre absurde lui imposée par les éléments d'un Front Patriotique dit Inkotanyi, qui l'ont attaqué le 1er octobre 1990 en provenance de l'Uganda. Cette guerre a occasionné d'énormes pertes en vies humaines et matériels, ainsi que le déplacement de 1.000.000 de personnes, devenus réfugiés dans leur propre pays. Les conditions de survie de ces déplacés de guerre sont dramatiques, et les décès suite au manque de nourriture et maladies diverses ne cessent d'augmenter.

2. Leur vif espoir est tourné vers Arusha, en Tanzanie, où se déroulent actuellement les négociations entre les rebelles et le gouvernement rwandais. Eux, comme tout le peuple rwandais, attendent de ces négociations la conclusion d'un accord de paix qui leur permettra de retourner dans ce qui reste de leurs biens dévastés et spoliés, où ils pourraient continuer à être aidés par la communauté nationale et internationale jusqu'au moins aux plus prochaines récoltes.

3. Il est également triste de constater que lorsque ces malheureux cultivateurs retournent dans leurs champs, ils sautent chaque fois sur des mines antipersonnelles parsemées comme des petits pois par les rebelles. Et quand ils tentent d'ouvrir la porte de l'épave de leur ancienne habitation, ils sont fragmentés par toute sorte d'engins explosifs et grenades piégées.

.../...

12, rue Jadin
75017 PARIS
Tél. : (1) 42 27 36 31
(1) 42 27 38 26
Fax : (1) 42 27 74 69

[Signature]

[Signature]

①

4. Une si grave menace n'autorise pas la réintégration des personnes sur leurs collines une fois la paix conclue.

Plusieurs victimes ont été enregistrées sur la bande qui a été récemment dégagée par les rebelles en vue de permettre la reprise des négociations qui avaient été suspendues suite à la violation du cessez-le-feu le 08 février 1993 par le Front Patriotique Rwandais.

5. Dans le but de faciliter le retour des déplacés de guerre sur leurs terres dans des conditions de sécurité optimale, j'ai l'honneur de vous demander d'intercéder auprès des autorités compétentes de votre Pays pour la fourniture au Gouvernement Rwandais d'une aide humanitaire en équipement de déminage et de détection.

Le matériel souhaité est du type suivant :

DESCRIPTION	QUANTITE
Détecteurs de métaux METEX et MINEX	
1. Détecteur de métaux, type METEX 4.12504, Equipement complet avec coffre et accessoires	50
2. Détecteur de métaux, type MINEX 2 FD Equipement complet avec coffre et accessoires	50
3. Lot de pièces détachées pour METEX 4.12504	1
4. Lot de pièces détachées pour MINEX 2 FD	1
5. Assistance et formation sur site à Kigali d'un technicien "FÖRSTER" pour une période de 5 jours (2 jours de voyage et 3 jours d'instruction)	
6. Bâtons lumineux CYALUME haute intensité	1.500
- 38 cm - Rouge	500
- 38 cm - Jaune	500
- 38 cm - Vert	500
7. Accessoires	
- Brossards Rouges	500
- Brossards Jaunes	500
- Brossards Verts	500
- Support magnétique	500
- Ecran protection	500
- Tiges métalliques	500
- Bâtons infrarouges	500

.../...

Il va sans dire que l'acquisition de tels équipements nécessitera une formation spécifique du personnel rwandais appelé à les utiliser. Je suggère que cette mission de formation soit menée à travers le groupe de Conseillers Militaires Allemands en poste à Kigali dans le cadre de la coopération normale existante depuis bien longtemps.

Confiant en votre habituelle compréhension, je vous prie d'agrèer, Mon Général, l'expression de mon profond respect.

NTAHOBARI Sébastien
Colonel
Attaché Militaire

